



1 Quels sont les droits violés par la contrefaçon ?

2 Cochez la bonne réponse dans le tableau ci-dessous.

Propositions	Vrai	Faux
a) La reproduction d'un seul élément d'une marque n'est pas une contrefaçon (par exemple : utiliser le signe distinctif de Nike, la virgule, mais avec un autre nom).		
b) La contrefaçon ne porte que sur des créations protégées par un titre de propriété industrielle ou par des droits d'auteur ou droits voisins.		
c) Pour qu'il y ait contrefaçon, celui qui la commet doit le faire volontairement.		
d) Copier un logiciel de jeu pour le donner à un ami est une contrefaçon.		
e) On peut utiliser sur des rollers un système de fixation breveté, sans autorisation du propriétaire du brevet, si celui-ci ne l'utilise que sur des skis.		
f) Utiliser des photos prises sur Internet pour les insérer dans une revue est une contrefaçon.		
g) Vendre des plaquettes de frein comme pièces d'origine d'un constructeur automobile alors qu'elles utilisent un matériau différent et ne portent pas la référence du constructeur est une contrefaçon.		
h) La vente sur Internet de médicaments censés traiter le diabète sous un nom proche d'un médicament connu est une contrefaçon.		
i) Trouver un jean Diesel vendu à la sauvette quatre fois moins cher fait supposer qu'il s'agit d'une contrefaçon.		
j) Utiliser un procédé d'emballage vu sur un article présenté dans un salon, mais n'ayant pas été déposé, est une contrefaçon.		

3 D'après l'annexe, la contrefaçon touche-t-elle seulement les produits de luxe ? Citez des types de produits particulièrement concernés.

4 Comment la contrefaçon évolue-t-elle ? Est-elle en augmentation ou en diminution ?



